

**Motifs de la décision prise suite aux commentaires du public
Consultation du 09 août 2021 au 30 août 2021**

**Projet d'arrêté portant modification du site Natura 2000
« Carrière de Darvault » renommé « Sites à chiroptères de Darvault,
Mocpoix et Saint-Nicolas » et abrogeant les arrêtés du 18 mars 2010 portant
désignation du site « Carrière de Mocpoix » et du 28 décembre 2015
portant désignation du site « Carrière saint Nicolas »**

Aucun commentaire n'ayant été émis lors de la consultation, il est décidé de conserver le projet d'arrêté dans la version soumise à la consultation du public.